

Programmes européens 2014-2020

Programme de Développement Rural 2014-2020

FEADER

Réunion du 22 mai 2015 - Boulazac

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



UE PAC = 408,31 Mds €
FEAGA = 321,74 Mds € FEADER = 95,58 Mds€

France PAC = 63 Mds €
FEAGA = 51,4 Mds € FEADER = 11,4 Mds€

Intégration de la stratégie
Europe 2020

Assurer niveau de vie décent aux agriculteurs,
Garantir approvisionnement alimentaire
stable, sûr à prix abordable aux
consommateurs.
Dotée de 2 instruments financiers

PAC

80% de
la PAC

FEAGA

20%
de la
PAC

FEADER

FEADER = FESI

Paiements directs

Mesures de marché
(OCM)

- Aides aux
investissements activités
agricoles et non agricoles
- Aides pluriannuelles
- Partiellement financé
par l'UE

respect des normes
communautaires sur la sécurité
des aliments, de protection de
l'environnement et de santé et
bien-être des animaux

70%
de la
PAC

en cas de
conditions
climatiques
défavorables

10%
de la
PAC

FONDS
EUROPÉENS
2014-2020

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



2014: année de transition pour le FEADER

Bilan du volet 2 de la transition

Autorité de Gestion : Région Aquitaine

Base réglementaire : Progr. développpt rural 2007-2013

Enveloppe FEADER : 2014-2020

15 mesures programmées (agriculture, IAA, forêt)

Engagements pour 68 M€

soit **10 942 dossiers** soit *11% de la maquette 2014-20*

Paiements pour 46 M€ soit *8% de la maquette*

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020

Démarrage anticipé du PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020

- **Lancement appels à projet pour 8 mesures depuis décembre 2014**
 - Projets de démonstration et actions d'information
 - Activités d'information et de promotion mise en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur
 - Plan pour la compétitivité et adaptation au respect de l'environnement
 - Investissements dans les exploitations agricoles en mode de production biologique pour les cultures pérennes
 - Investissements dans les exploitations agricoles en CUMA
 - Investissements dans les exploitations agricoles sur les serres de fruits et légumes et les serres horticoles
 - Investissements dans les exploitations agricoles de mécanisation en zone de montagne
- **Lancement de la sélection LEADER 2014-2020**
- **Programmation par anticipation** mesure « jeunes agriculteurs » depuis février 2015 – accord officieux de la K

Quelles nouveautés pour le FEADER?

Architecture et montants

Le Programme de Développement Rural **Aquitaine**

- Mesure 1: Formation
- Mesure 3: Démarche de qualité
- Mesure 4: Investissements physiques
- Mesure 6: Développement des activités agricoles et non agricoles **
- Mesure 7: Services de base **
- Mesure 8: Investissements en forêt
- Mesure 10 Mesures Agro-environnementales et Climatiques* (MAEC)
- Mesure 11: Conversion et maintien en Agriculture biologique *
- Mesure 13: Indemnités liées à des Contraintes de Handicap Naturel* (ICHN)
- Mesure 16: Coopération
- Mesure 19 :LEADER

595M€

Programme **national** de gestion des risques
Mesure 17
600M€

+

Programme **national** de Réseau Rural National
Mesure 20
30M€ dont 1M€ sur PDRA

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



* Mesures cadrées nationalement

** Mesures partiellement cadrées nationalement

Quelles nouveautés pour le FEADER 2014-2020?

Optimiser l'utilisation des fonds européens :

- **sélectionner** les meilleurs projets éligibles (appel à projet, notation des projets)
- Renforcer le contrôle du **coût raisonnable des dépenses** y compris pour les projets soumis au respect de la commande publique

Respecter la concurrence sur le marché :

- Renforcement du respect de la réglementation sur les **aides d'Etat**
- Large appréhension du **champ concurrentiel**

Simplifier les procédures pour le bénéficiaire

- Déterminer un **taux d'aide publique fixe** (hors LEADER): tout bénéficiaire doit connaître la part d'autofinancement nécessaire, à la lecture du programme
- **TVA** : la TVA non récupérable est éligible si non récupérée, que le bénéficiaire soit maître d'ouvrage public ou privé et sous réserve qu'elle soit éligible au PDR
- **Décret interfonds** : rapprochement des règles de gestion entre FESI avec spécificités de certaines règles pour FEADER (*demande d'aide avant démarrage des investissements matériels, autofinancement des organismes de droit public a le caractère de dépense publique lorsqu'il s'adosse au FEADER*)

Et toujours : **calcul de la participation du FEADER à partir de la dépense publique** et non pas à partir du coût total (cas du Feder-Fse)

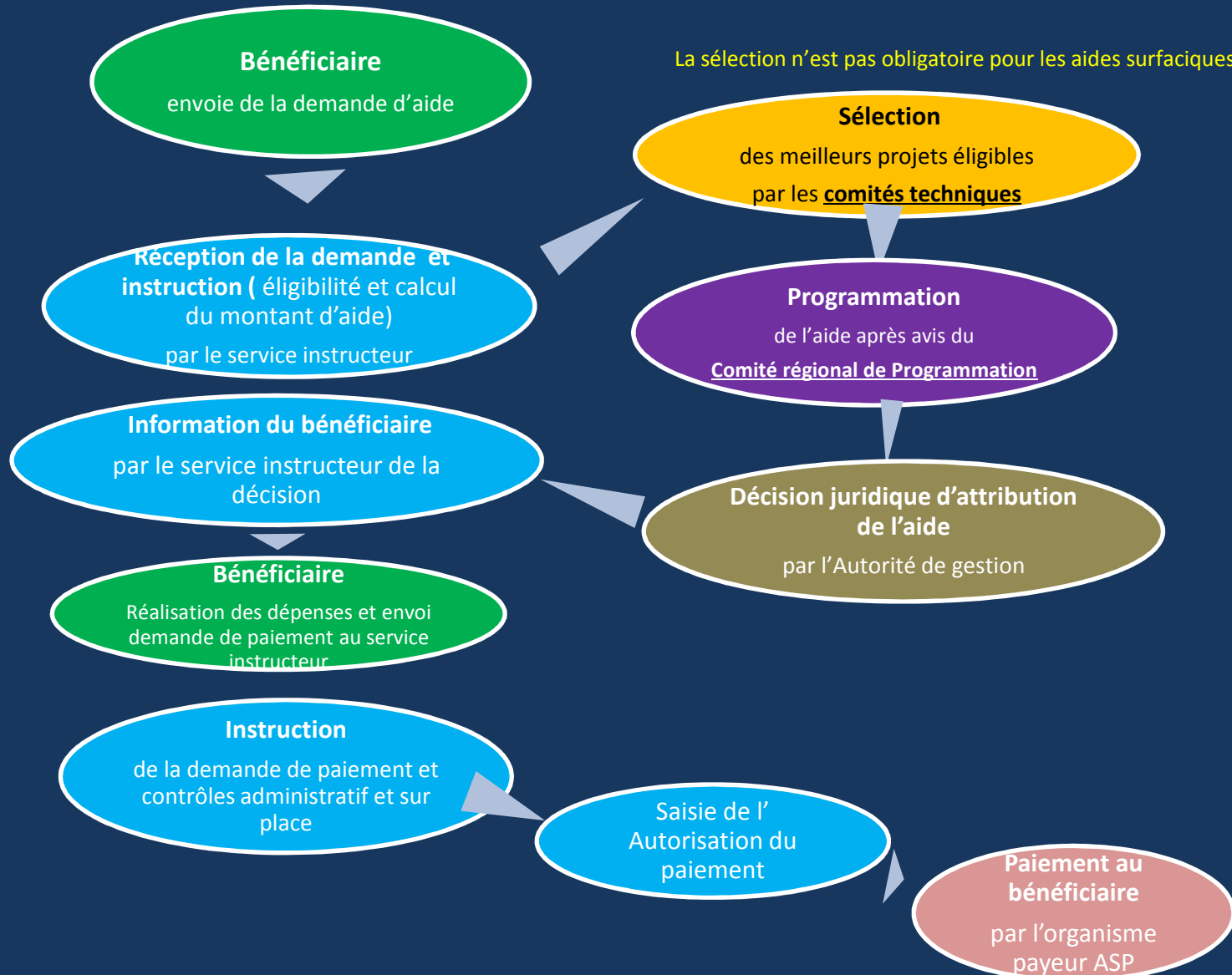
Etat d'avancement des négociations avec la Commission Européenne sur le PDR

- Transmission officielle du projet de programme de développement rural en avril 2014
- Eléments du cadre national stabilisés avec la Commission européenne fin avril 2015
- Echanges actuels quotidiens avec la Commission européenne pour l'approbation du PDR

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020

Organisation, traitement des dossiers



ICHN Indemnités Compensatoires aux Handicaps Naturels (11.1 et 11.2)

244 millions d'Euros (contre 98 M€ en 2007-2013)

Objectif : soutenir revenu des éleveurs des territoires à contraintes pédo-climatiques dites **zones défavorisées** mais remise en cause des zones de plaine depuis 2003 par la CCE

- 6200 exploitations en Aquitaine
- 247 000 ha de prairies dont 116 000 ha de plaines

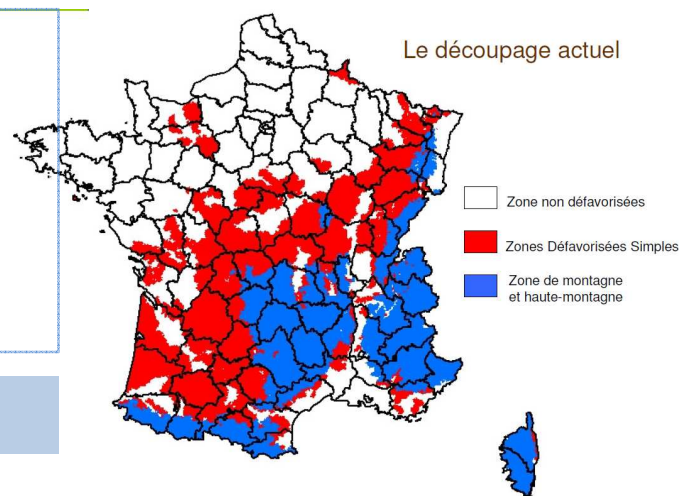
Pour 2014-2020

Intégration prime à l'herbe dans ICHN (50 M€)

Revalorisation montant de 49€ à 70€/ha

Plafond relevé de 50 à 75 ha par exploit.

Adoption du cadre national attendue fin mai



DJA Dotation aux Jeunes Agriculteurs (6.1)

55 millions d'Euros (contre 26 M€ en 2007-2013)

Objectif : assurer renouvellement des agris au profit de **jeunes qualifiés** (< 40 ans) s'installant sur **structures viables** (PPP)

Rappel : érosion de 4% annuel du nombre d'exploits.

Dotation variable selon la zone et les critères de sélection (installation hors cadre familial, agro-environnement, création valeur ajoutée dont emplois) soit entre 8000€ et 35900€

PS : **200 installations avec DJA par an** (50% en 64) sur près de 500 nouveaux installés. Soutien du CR pour ces NI sans DJA

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



Environnement et agro-écologie

47 millions d'Euros pour les MAEC (10.1 et 10.2)

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Principe de soutenir agriculteurs volontaires pour :

- Modifier pratiques et répondre aux pressions environnementales allant au-delà du réglementaire
- Maintenir des systèmes de production durables et + favorables à l'environnement



Mise en œuvre :

- Territorialisation renforcée avec opérateur présentant un projet de territoire répondant à AAP
- Engagement de l'exploit pendant 5 ans
- Aide forfaitaire sur 5 ans basée sur surcoûts et manques à gagner



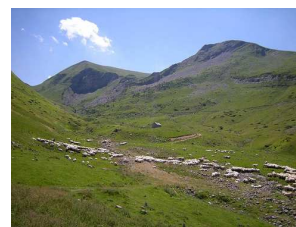
**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



Environnement et agro-écologie

MAEC répondant à une **logique système** :

- Polyculture élevage
- Systèmes herbagers et pastoraux



MAEC répondant à des **enjeux localisés**

- Somme d'engagements unitaires

MAEC + globale sur la **conservation biodiversité génétique**

- Apiculture
- Protection races menacées
- Préservation des ressources végétales

Aides à l'agriculture biologique (11.1 et 11.2)

- Conversion à AB (20 M€)
- Maintien AB (15M€)



Natura 2000 (7.1, 7.6C et 7.6D) (7M€)

Elaboration DOCOB, animation des sites et actions de Gestion et restauration des milieux



Plan de Compétitivité et adaptation au respect de l'environnement en agriculture (4.1)

28 millions d'euros

Objectif : accroître la compétitivité et accompagner l'adaptation des exploitations avec le programme AREA

Mise en œuvre : subvention pour investissements suite à AAP
(bâtiments d'élevage, gestion des effluents de chais, réduction pollution et optimisation des intrants, réduction prélèvements sur eau & consommation énergie, production énergie renouvelables)



Ligne de partage énergie renouvelable avec
FEDER pour méthanisation si puissance > 250 Kwe
FEADER si puissance < 250 Kwe



**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europa-en-aquitaine.eu/2014-2020

Plan de Compétitivité en agriculture

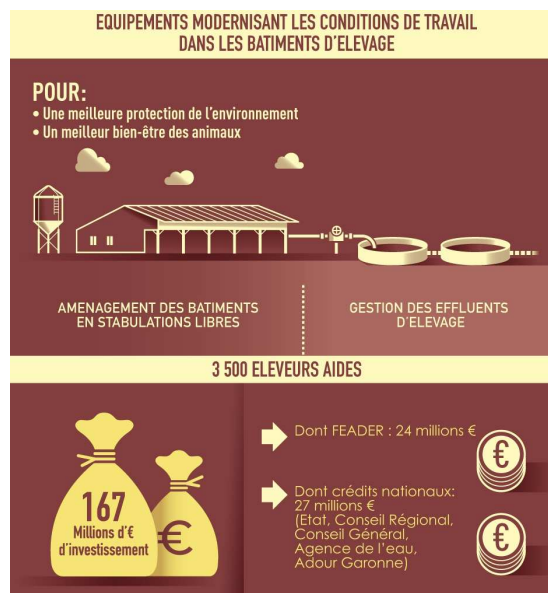
Comité des financeurs où cadre d'intervention de chaque financeur est optimisé pour répondre aux besoins des projets à financer.

Véritable effet levier où CR, Etat, CG, agence de l'eau partagent des priorités communes pour soutenir un maximum d'investissements

Bilan 2007-2013

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europa-en-aquitaine.eu/2014-2020



Les Industries agro-alimentaires (4.2.B)

20 M€ contre 27 M€ en 2007-2013
(réforme de l'OCM viti-vinicole)

Rôle de 1^{er} plan en Aquitaine : emplois et qualité des produits transformés

Sur 2007-2013 : soutien à 173 entreprises (soit ¼ des IAA)
pour un montant d'investissement de 27M€

Lignes de partage :

Si grande entreprise : FEADER

Si PME :

si coût total > 2 M€ : FEDER

si coût total < 2 M€ : FEADER

Ps : transformation à la ferme des produits agricoles et commercialisation (4.2.A)

Mesures Forestières (sous mesures 8)

62 millions d'euros

Objectif : accroître la compétitivité des entreprises forestières et préserver la forêt

- *Restaurer potentiel forestier suite aux tempêtes Klaus (45 M€)*
- *Moderniser équipements des entreprises forestières (1,5 M€)*
- *Routes forestières pour la desserte (2 M€) – 4.3.B*



- *Protection défense de la forêt contre les incendies (9,9 M€)*

Lignes de partage :

FEDER : risque inondation, submersion et érosion

FEADER : incendie forêt



Mesures rurales (18 M€)

Tourisme public et privé (7 M€)

6.4.A (privé) Hébergements indépendants, activité ludique et récréative, pédagogique, pratique itinérante avec qualité minimale

7.4 (public) : aménagement office de tourisme, création d'infrastructures touristiques et récréatives, sentiers d'interprétation, vélo-routes

Lignes de partage :

FEDER : Lascaux, e-tourisme en zone urbaine et vélo-route en urbain

FEADER : e-tourisme et vélo-route en rural

POI montagne



Mesures rurales

Soutien aux TPE (6.4.B) pour 1 M€

Dans le cadre d'Opérations collectives de Modernisation

Services de base à la population ciblés sur enfance, santé et entreprises (7.4) pour 10 M€

Lignes de partage :

FEDER : e-santé pour communication entre professionnels de santé, applications santé grand public (serious game)

FEADER : e-santé équipements de mise en réseau dans maison de santé

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



LEADER (mesures 19)



**FORMATION
FEADER
du 10/03/15**

- Sélection en deux temps
- 22 candidatures (*14 en 2007-2013*)
- 31 millions d'euros (*19 millions d'euros en 2007-2013*)
- Objectifs stratégiques visant essentiellement le développement local

Sous mesures

- animation fonctionnement
- coopération
- mise en œuvre de la candidature



Services instructeurs - Mesures instruites par la Région

Mesures	Opérations
1.2.	Projets de démonstration et actions d'information
3.1	Nouvelle participation à un régime de qualité
3.2	Activités d'information et de promotion des signes de qualité mise en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur
4.1.B	Investissements dans les exploitations agricoles en mode de production biologique pour les cultures pérennes
4.1.C	Investissements dans les exploitations agricoles en CUMA
4.1.D	Investissements dans les exploitations agricoles sur les serres de fruits et légumes et les serres horticoles
4.1.F	Investissements dans les exploitations agricoles de méthanisation à la ferme
4.2.A	Investissements en faveur de la transformation et la commercialisation de produits agricoles (Exploitations Agricoles)
4.2.B	Investissements en faveur de la transformation de produits agricoles (IAA)
6.4.A	Investissements activités non agricoles: hébergements touristiques et ruraux, activités de loisirs
6.4.B	Investissements dans des activités non-agricoles pour le développement des TPE en zones rurales
16.1	Mise en place des groupes opérationnels PEI pour une agriculture productive et durable
16.2	Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies
16.4	Aide à la coopération pour développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux
16.7	Stratégies locales de développement forestières
19.1	Aide préparatoire LEADER
19.3	Préparation et mise en œuvre des actions de coopération des GAL LEADER
19.4	Aide pour les frais de fonctionnement et d'animation LEADER

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



Services instructeurs

Mesures en délégation d'instruction aux services déconcentrés de l'Etat

Mesures	Opérations
4.1 A	Plan pour la compétitivité et adaptation au respect de l'environnement
4.1 E	Investissements dans les exploitations agricoles de mécanisation en zone de montagne
4.3 A	Investissements dans des infrastructures liés à l' irrigation agricole
4.3 B	Investissements dans des infrastructures liés à la desserte forestière
6.1 A	Aide au démarrage pour les Jeunes Agriculteurs (installation, DJA)
7.1	Elaboration des Documents d'Objectifs Natura 2000
7.4	Investissements dans les services locaux de base pour la population rurale
7.5	Investissements à usage public dans des infrastructures récréatives et informations touristiques
7.6 A	Opérations contribuant à la protection des troupeaux contre la prédation par les grands prédateurs
7.6 B	Mise en valeur des espaces pastoraux
7.6 C	Animation sites Natura 2000 et actions de gestion et de restauration des milieux naturels des sites N2000
7.6 D	Actions de gestion et de restauration, hors production agricole, des milieux naturels des sites Natura 2000
8.3.A	Prévention des dommages causés par les incendies de forêts
8.3.B	Surveiller, prévenir les risques abiotiques et biotiques, et protéger la ressource dans les forêts d'Aquitaine
8.4	Réparation des dommages causés aux peuplements forestiers sinistrés par la tempête Klaus 2009 (plan chablis)
8.5	Améliorer le potentiel des peuplements sur les stations présentant un intérêt avéré pour la production de bois
8.6 A	Amélioration de la qualité et de la rentabilité des peuplements populicoles par l'élagage
8.6.B	Investissements dans les techniques forestières (mécanisation)
19.2	Mise en œuvre des opérations des stratégies de développement locales des GAL LEADER

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020

Services instructeurs

Mesures en délégation d'instruction aux services déconcentrés de l'Etat

Mesures surfaciques

Mesures	Opérations
10.1	Paielements des engagements agri-environnement-climat
10.2	Conservation, utilisation durable et développement de ressources génétiques en agriculture (MAE)
11.1 et 11.2	Paielements pour la conversion aux méthodes et pratiques de l'Agriculture Biologique (AB)
12.1	Indemnité par ha de terres agricoles en Natura 2000
12.3	Indemnité par ha de terres agricoles incluses dans les plans de gestion de bassins hydrographiques (DCE)
13.1 et 13.2	Indemnités en zone de montagne et autres zones à contraintes naturelles significatives (ICHN)

**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**

europe-en-aquitaine.eu/2014-2020



**FONDS
EUROPÉENS
2014-2020**
europe-en-aquitaine.eu/2014-2020

Merci pour votre attention

